Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_82-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-82

L'an deux mil vingt - six, le 3 Septembre à vingt heures trente - trois, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 19

Date de convocation : le 28 Août 2026
Date de publication : le 28 Août 2026

MEMBRES PRESENTS : Mesdames et Messieurs CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE Laure, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, KRIMED Jean-Jacques, PARBEAU Gwenaëlle, PASTUREL Mathieu, OLIVIER-DUFEE Anne-France

MEMBRES ABSENT EXCUSE : BAUDAS Simon donne pouvoir à BOULAIRE Céline, HABERT Orlane donne pouvoir à LAHAYE Denis, NOURRY Jérôme donne pouvoir à PARBEAU Gwenaëlle

MEMBRES ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : FINET Johanne

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

APPROBATION POUR PROCEDER A UNE ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DE DEUX CHEMINS RURAUX (MME TIBONE / MME GUTIERREZ)

Mme la Maire indique que ces dossiers étaient déjà passés en conseil municipal du 4 mai et du 5 juin mais que la préfecture nous a demandé de modifier la rédaction pour préciser le cadre réglementaire et le terme enquête publique (et non pas juste consultation du public).

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N° 2026 – 51, concernant la vente à Mme Tibone d'une parcelle de chemin communal,

Vu la délibération N° 2026-62, concernant la vente à Mme Gutierrez d'une parcelle de chemin communal,

Les chemins ruraux situé devant la propriété de Mme Tibone (Plan A) : 64 mètre et surface de 160, M2 (N°814, N°815, N°820, N°821 N°394) : et à proximité des propriétés de Mme Gutierrez (plan B) :

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_82-DE

Environ 103 mètre et surface 114 M2 (Section B, N° 384, N°383, N°1265, N°1262, N°382) ne sont plus affectés à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser et constitue aujourd'hui une charge pour la collectivité,

L'aliénation de ce chemin rural, prioritairement aux riverains, apparait comme la meilleure solution.

Considérant, conformément à l'article L161 -10-1 du code rural et de la pêche maritime, qu'il convient de procéder à une enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 19 (unanimité), ne prend pas part au vote : 0, Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0, 19 pour) a décidé :

- **DE PROCEDER à une enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural (1) à proximité des habitations de Mme Tibone en application de l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration (Plan A)**

- **DE PROCEDER à une enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural (1) à proximité des habitations de Mme Gutierrez en application de l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration (Plan B)**

- **D'AUTORISER Madame La Maire à signer tous documents s'y rapportant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Johanne FINET

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

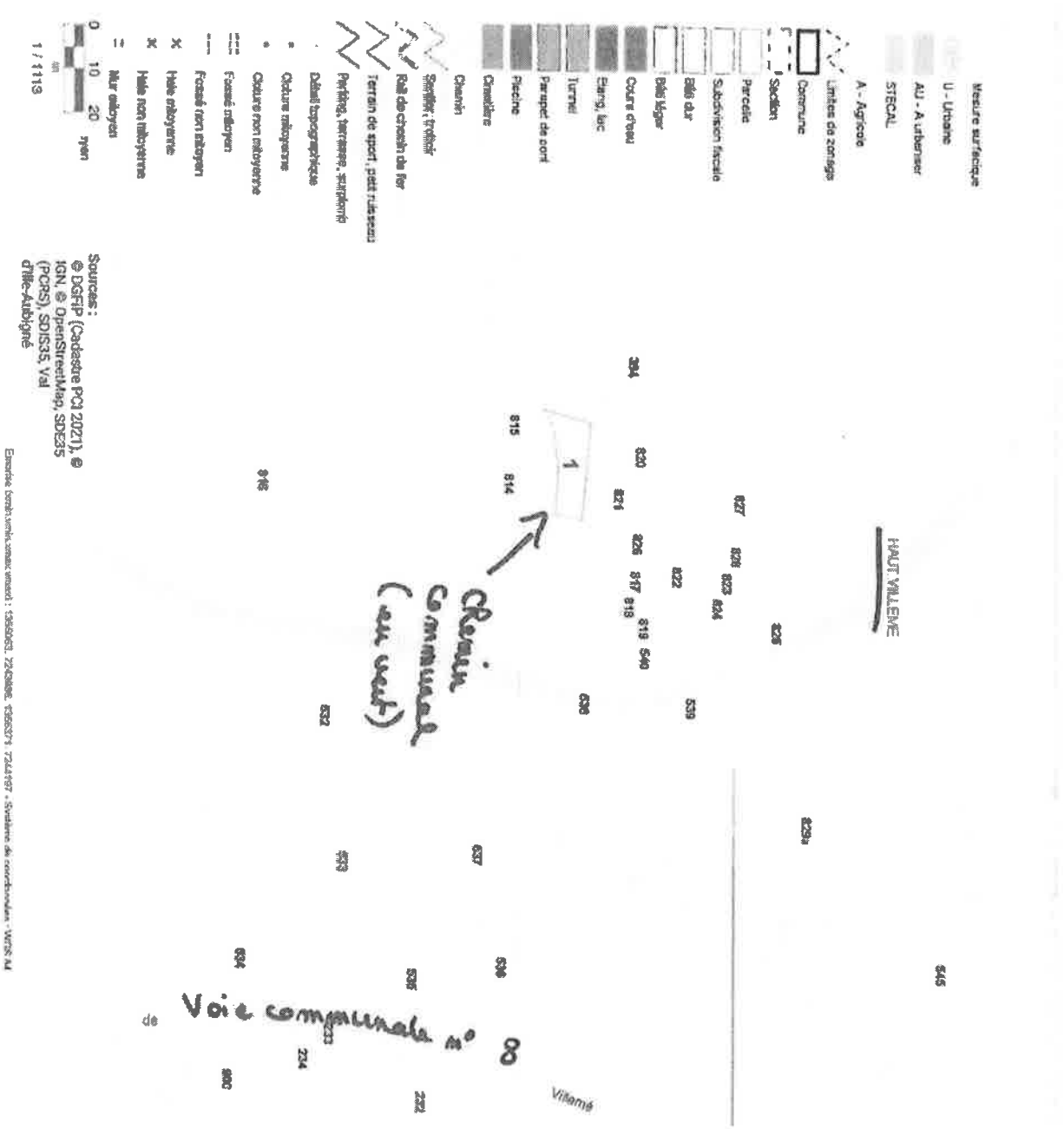
La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.



Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_82-DE

Plan A : Mme Tibone



Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_82-DE

Plan B : Mme Guttierrez

